

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

*emportant l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS)
Niveau 5 du cadre européen des certifications*

Vu le livre VIII du code rural et de la pêche maritime, et notamment son article D.811-139

*Vu le procès-verbal de l'examen du brevet de technicien supérieur agricole établi le 1 juillet 2021
par le Président du jury.*

Le diplôme du brevet de technicien supérieur agricole

Option : Gestion et protection de la nature

*est conféré à Madame PRAIZELIN Elisa Julie Jacqueline,
né(e) le 19 mars 2001 à AUBAGNE (BOUCHES-DU-RHÔNE)*

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à LYON le 9 novembre 2021

Pour expédition conforme :
La directrice régionale adjointe chargée du
Service Régional de la Formation et du
Développement

Signé : **Nathalie PRUDON
DESGOUTTES**

Pour le Ministre :
Le Directeur Régional de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt

Signé : **Emmanuel SIMONDIR**



Signature du Titulaire

N° 21/X/185000/21012330